

CHAMPIONNAT RÉGIONAL ILE DE FRANCE DE TIR A L'ARC SPORT ADAPTÉ



**6 manches qualificatives
De septembre 2018 à février 2019**



Championnat Régional tir à l'arc sport adapté



La Ligue Sport Adapté Ile de France, le Comité Départemental du Sport Adapté du Val de Marne, les clubs de l'Elan de la Marne et Joie Pour Tous, sont heureux de vous inviter au championnat régional d'Ile de France de tir à l'arc sport adapté.

Le championnat régional de tir à l'arc sport adapté est qualificatif (**pour les archers de Niveau 1**) au championnat de France de tir à l'arc sport adapté.

Attention un Challenge (manche) se compose de 2 séries de 10 volées (**qualificatives**), barrages et meilleure flèche - Prévoir la journée de 9h à 17h

Modalités d'inscription

Afin de participer au championnat d'Ile de France de tir à l'arc sport adapté, les sportifs doivent avoir :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc sport adapté en compétition
- Une licence compétitive FFSA pour la saison 2018-2019 (**Contrôle à la 1^{ère} participation**)
- Une tenue sportive (**si possible blanche et basket propres**)
- Une participation de 5€ vous sera demandée avant chaque Challenge

Enregistrement des inscriptions

Les sportifs seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété. Aucun remplacement d'un athlète par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Le responsable de l'association est chargé de compléter le dossier et de le faire parvenir à la commission régionale de tir à l'arc sport adapté.

Rappel

Ce championnat est une compétition qualificative pour les Championnats de France de tir à l'arc sport adapté 2019 (**Niveau 1**), en conséquence et ce dès l'inscription, l'entraîneur s'engage à respecter les critères d'engagement dans **les classes**, prévus par le règlement FFSA

Le règlement est celui de la FFSA : [Cliquez ici - Site FFSA](#)

Championnat Régional



tir à l'arc sport adapté



Titre de champion(e) régional(e)

Le titre de champion ou championne régional(e) sera attribué par **niveau et classe**, (champion régional **CD** / champion régional **BC** / champion régional **AB**) à l'archer ayant le score le plus élevé sur toute la durée du championnat (6 manches)

Modalité de qualification au championnat de France

Afin de se qualifier au championnat de France de tir à l'arc sport adapté, les archers

(**Niveau 1**) devront réaliser les minimas suivants (en une seule manche)

Classe CD : Arc classique **330 Pts**

Arc à Poulies **390 Pts**

Arc nu **300 Pts**

Classe BC : Arc Classique **330 Pts**

Arc à Poulies **360 Pts**

Arc nu **300 Pts**

Classe AB : Arc classique **330 Pts**

Arc nu **300 Pts**

Le championnat régional de tir à l'arc sport adapté se déroule en six manches (sans obligation de participer à toutes les manches. Voir les conditions de qualification ci-dessus)

Samedi 29 Septembre 2018	CDSA94 – L'ELAN	Challenge Chennevières (1)	Niveau 1 et Niveau 2 toutes classes
Dimanche 14 Octobre 2018	CDSA94 – L'ELAN	Challenge Chennevières (2)	Niveau 1 et Niveau 2 toutes classes
Samedi 10 Novembre 2018	CDSA94 – L'ELAN	Challenge Chennevières (3)	Niveau 1 et Niveau 2 toutes classes
Samedi 1^{er} Décembre	CDSA94 – L'ELAN	Challenge Chennevières (4)	Niveau 1 et Niveau 2 toutes classes
Samedi 26 Janvier 2019	ESV-AJPT–CDSA94	Challenge du Val de Marne Vitry	Niveau 1 et Niveau 2 toutes classes
Février 2019	RSCC – L'ELAN – CDSA 94	Challenge Champigny	Niveau 1 et Niveau 2 toutes classes
Mars 2019	FFSA	Championnat de France	Niveau 1 toutes classes
Mai 2019	CDSA94 – L'ELAN	Fête Régionale du Tir à l'arc	N1 et N2 toutes classes

Championnat Régional



tir à l'arc sport adapté



Fiche d'inscription – Championnat Régional de tir à l'arc sport adapté

Saison 2018-2019

Inscription pour la manche du :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Samedi 29 Septembre 2018* | <input type="checkbox"/> Dimanche 14 octobre 2018* |
| <input type="checkbox"/> Samedi 10 novembre 2018* | <input type="checkbox"/> Samedi 15 décembre 2018* |
| <input type="checkbox"/> Samedi 26 janvier 2019* | <input type="checkbox"/> * février 2019* |

* Dates à confirmer

Club :

N° d'affiliation :

Nom de l'association :

Adresse email :

Personne à contacter :

Téléphone :

Portable :

Nom, Prénom, N° de licence des accompagnateurs

1 -

2 -

N° Licence	Nom	Prénom	Sexe	Année de naissance	Niveau	Classe

Championnat Régional

tir à l'arc sport adapté

Avant chaque manche, un mandat est envoyé, **2 semaines (mini)** avant, aux associations pour la confirmation des archers qui devront être présents à la manche.
Si possible prévoir une ou 2 personnes pour nous aider au marquage (**Bénévoles**)

Le dossier d'inscription est à renvoyer **le plus tôt possible** avant la manche à la commission régionale de tir à l'arc

Vos contacts

Francis Dargent – Président de la commission régional de tir à l'arc sport adapté
9 rue de Berry – 94 510 La Queue en Brie – francis.dargent@orange.fr – 06 03 05 09 07

Esther Nommé – Ligue Sport Adapté Ile de France
182 rue Raymond Losserand – 75014 Paris – esther.nomme@ffsa.asso.fr – 06 73 47 07 92

Restez connecté pour obtenir les dates, résultats et photos du championnat régional de tir à l'arc sport adapté

[Site internet Ligue Sport Adapté Ile de France](#)

